

# Analyse des Besoins Sociaux Jeunesse de 15 à 25 ans

**Mairie de MONTFORT-SUR-MEU**

Boulevard Villebois Mareuil

BP 86219

35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX

Tél. 02 99 09 00 17

Fax 02 99 09 14 04

[mairie@montfort-sur-meu.fr](mailto:mairie@montfort-sur-meu.fr)

[www.montfort-sur-meu.fr](http://www.montfort-sur-meu.fr)

<b>Introduction</b>	P 3
<b>Méthodologie</b>	P 4
1.La démarche auprès des partenaires	P 6
2.La démarche auprès des jeunes de 15 à 25 ans	P 7
<b>Éléments contextuels et environnementaux</b>	P 12
1.Données statistiques : démographie, scolarisation et emploi	P 12
2.Données du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	P 15
3.Données statistiques sur les adhésions des jeunes aux associations montfortaises	P 17
<b>Analyse-Synthèse des différentes thématiques</b>	P 18
1.Suite aux entretiens réalisés avec les professionnels	
1.1.Le logement	P 18
1.2.Les activités	P 18
1.3.La situation familiale	P 19
1.4.Le service à l’usager	P 19
1.5.Les déplacements	P 20
Synthèse	P 20
2.Suite à l’atelier avec les professionnels	P 22
2.1.Le logement	P 22
2.2.Les activités	P 22
2.3.L’implication, l’engagement des jeunes	P 22
2.4.Les déplacements	P 23
Synthèse	P 23
3.Suite aux questionnaires transmis auprès des jeunes	P 24
3.1.Le logement	P 24
3.2.Les activités	P 27
3.3.Les services	P 30
3.4.Les déplacements	P 33
Synthèse	P 36
4.Suite à l’atelier avec les jeunes	P 39
4.1.Points forts/points faibles – perception de leur commune	P 39
4.2.Activités et temps libres	P 39
4.3.Déplacements-mobilité	P 40
4.4.Implication des jeunes dans la vie de la commune	P 41
Synthèse	P 42
<b>Synthèse</b>	P 43
<b>Problématiques majeures identifiées</b>	P 46
Annexes	P 48

## **Introduction :**

La loi du 6 Janvier 1986, prenant en compte la décentralisation et la fragmentation des rôles et des compétences en faveur du département, consacre une nouvelle dénomination avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'agit par ailleurs d'un passage d'une logique d'aide sociale à une logique de prévention et de développement social qui appréhende le territoire communal dans sa globalité : « Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Le décret du 6 mai 1995 précise que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale « procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relèvent d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté en conseil d'administration ».

Sur la base de ce rapport, les centres d'action sociale mettent en œuvre, une action sociale générale. Cette action, en liaison étroite avec les partenaires, peuvent mettre en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

La loi ne précise pas ce sur quoi doit porter l'ABS et ne donne d'indication en terme de méthodologie. Elle permet une marge de manœuvre, une autonomie sur la manière de procéder. Chaque commune décide le thème de l'ABS et selon quelles méthodes procéder.

## **L'Analyse des Besoins Sociaux :**

L'analyse des besoins sociaux est donc une obligation des CCAS. Elle concerne potentiellement l'ensemble de la population, la population locale dans sa globalité.

Elle doit faire l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration ; l'action sociale est définie sur la base de cette analyse. Il s'agit d'un objectif de mise en cohérence entre, d'un côté, des orientations de politique publique locale en matière d'action sociale et des moyens dédiés à la concrétisation de ces orientations, et, de l'autre, les besoins de la population.

Dans le cadre du comité de pilotage du 11 mars 2015 « Analyse des besoins Sociaux » composé d'administrateurs du CCAS, d'agents/techniciens et de membres qualifiés, il a été ainsi décidé de cibler 2 thématiques : le public des jeunes de 15 à 25 ans et l'isolement des seniors (faisant l'objet d'un autre rapport).

Concernant les jeunes de 15 à 25 ans, les objectifs actés ont été les suivants :

### **Les jeunes (15-25 ans) ; Evaluer les souhaits et les besoins des jeunes entre 15 et 25 ans à Montfort-sur-Meu**

- **Mieux connaître la population des jeunes de 15 à 25 ans sur la commune**
- **Comprendre leurs attentes, sur différentes thématiques, et en évaluer l'adéquation avec les services existants**
- **Comment répondre à des attentes non satisfaites ?**
- **Comment impliquer les jeunes pour les associer à la réflexion ?**

## METHODOLOGIE

### **Mise en place d'un comité de pilotage ABS**

Composition :

Un collège d'élus et administrateurs :

- La Présidente du CCAS
- La vice-Présidente du CCAS
- Quatre administrateurs du CCAS :
  - o M. Yves-Marie CARIOU
  - o Mme Marie-Odile GANDIN
  - o M. Georges HAVOUIS
  - o Mme Danièle BOURGOGNON

Un collège d'agents/techniciens :

- Le directeur général des services
- La responsable du CCAS
- La directrice du Foyer Logement

Des membres qualifiés :

- L'Adjointe à la Culture et à la Jeunesse, Mme Réjeanne FOUCARD
- L'Adjoint au développement et promotion du sport, vie associative, M. Péron
- L'Adjointe à l'enfance et à l'éducation, Mme Le Palmec
- Le responsable de la Direction Vie de la Cité, M. François VERDES
- L'animatrice jeunesse de la ville, Mme Julie FOUQUET
- La chargée de mission Education Enfance Jeunesse, Mme Aurélie GAUDIN

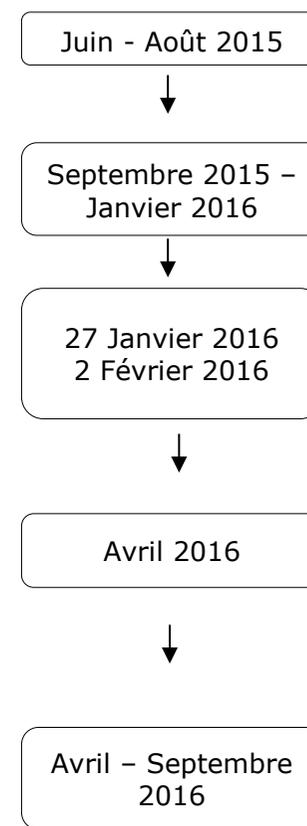
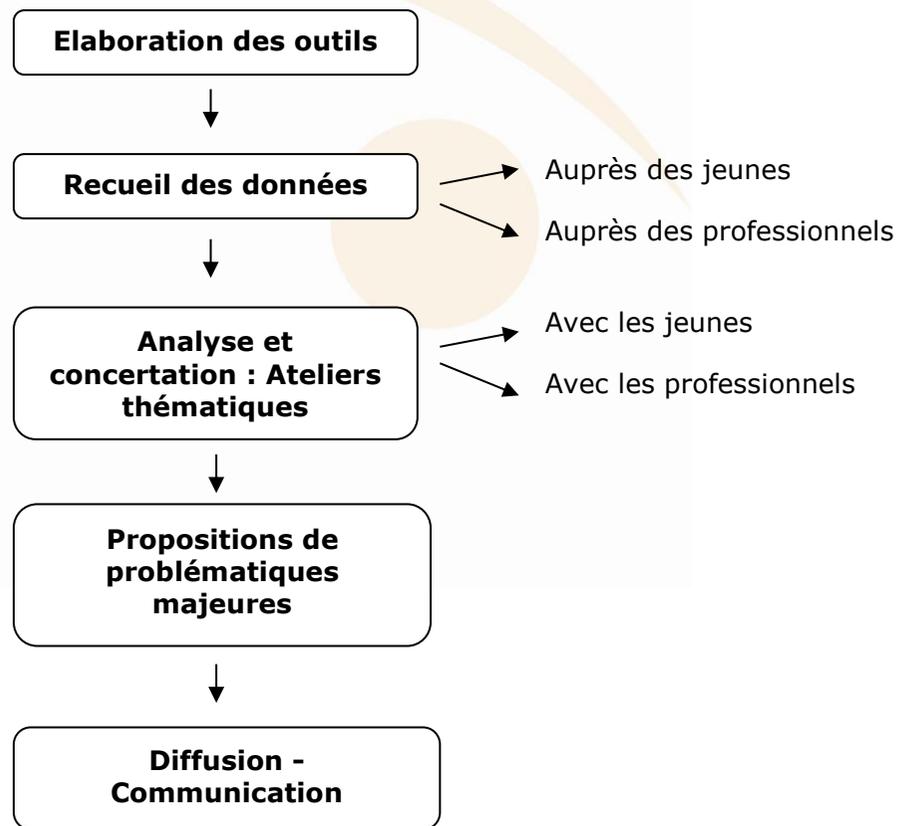
### **Missions :**

- Définir les grandes orientations de l'ABS, validation des différentes étapes, recensement des attentes
- Choisir les thématiques qui seront étudiées dans le cadre de l'ABS
- Prioriser les préconisations issues de la démarche pour accompagner la restitution des travaux

### **Mise en place d'un comité technique**

Composition :

- La responsable du CCAS, Mme Anne-Sophie GET-COQUAIRE
- La chargée de mission Education Enfance Jeunesse, Mme Aurélie GAUDIN
- L'informaticien de la ville, M. Youenn WEIDMANN



## 1. La démarche auprès des partenaires

### Sollicitation des professionnels par la mise en place d'entretiens

14 structures travaillant avec la population des jeunes de 15 à 25 ans ont été rencontrées ; 22 professionnels ont été questionnés.

- Eureka Emploi Services : C. Tourel et S. Rolland ; Conseillères en insertion professionnelle
- Service jeunesse municipal : J. Fouquet ; Responsable service jeunesse
- Médiathèque : Y. Laurence ; Responsable numérique
- Mission locale : V. Guthbrod ; Conseillère en insertion professionnelle; référente Pays de Brocéliande
- CDAS : S. Chedaleux ; Responsable CDAS
- Restos du Cœur : J. Gaillard ; Président
- PAE : P. Roue ; Conseillère en insertion professionnelle
- IME Les Ajoncs d'or : M. Turpin ; Directeur de l'IME, M. Charbonnel ; Directeur adjoint, Mme Guillemois ; Assistante sociale, M. Salaün ; Chargé d'insertion, Mme Ruau ; Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- CFTA : Mme Trubert ; Directrice
- CMP : Mme Laly ; Infirmière
- Lycée René Cassin : M. Piron ; Proviseur, M. Brunhes ; Proviseur adjoint, Mme Gautier ; infirmière, Mme Lumineau ; CPE
- Service des Sports de Montfort Communauté : M. Briand ; Educateur sportif
- Centre de Secours de Montfort-sur-meus : Philippe Bouin ; Chef de centre
- Service de l'accueil de la Mairie : agents d'accueil

L'expertise de ces partenaires a été sollicitée sur les thématiques suivantes :

- les missions
- le logement
- les activités
- la situation familiale
- le service à l'utilisateur
- les déplacements
- « remarques et suggestions »

## **Sollicitation des professionnels par l'intermédiaire d'un atelier d'échange**

### **Objectif de l'atelier**

L'objectif de l'atelier était de partager et d'approfondir l'analyse réalisée grâce aux différents entretiens menés, et de prioriser les besoins.

### **Méthode employée**

A travers une restitution d'une première analyse réalisée grâce aux rencontres avec les partenaires et des questionnaires des jeunes, un échange a été mis en place sur les différentes thématiques abordées dans le cadre de cette étude.

### **Partenaires présents**

- Médiathèque : Y. Laurence ; Responsable numérique
- Mission locale : V. Guthbrod ; Conseillère en insertion professionnelle; référente Pays de Brocéliande
- Service culturel municipal : Elsa Pettier ; médiatrice culturelle
- CDAS : Valérie Thorigné ; Conseillère technique et Aurélie Jamois ; Assistante Sociale
- Lycée René cassin : Kevin Nedellec ; Conseiller Principal d'Education
- Centre de Secours de Montfort-sur-meu : Philippe Bouin ; Chef de centre

## **2. La démarche auprès des jeunes de 15 à 25 ans.**

### **Sollicitation des jeunes par l'intermédiaire de questionnaires**

Les jeunes ont été sollicités par l'intermédiaire de 2 questionnaires différenciés ; l'un pour les jeunes de 15 à 18 ans et l'autre pour les jeunes de 19 à 25 ans (CF. annexe).

Leur avis est sollicité à travers les thématiques suivantes :

- Le logement
- Les activités
- Les services
- Les déplacements
- Parcours et situation scolaire ou professionnelle
- La situation familiale (uniquement les jeunes de 19 à 25 ans)
- Les ressources (uniquement les jeunes de 19 à 25 ans)

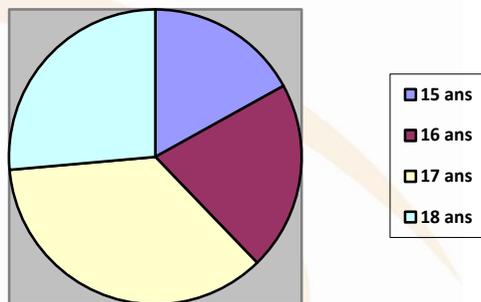
### **Pour les jeunes de 15 à 18 ans :**

62 questionnaires ont été réceptionnés (dont 9 incomplets) : 53 questionnaires sont exploitables et sont pris en compte dans l'analyse.

### Profil de l'échantillonnage :

Répartition par âge des jeunes :

- 15 ans : 17%
- 16 ans : 20.75%
- 17 ans : 35.85%
- 18 ans : 26.4%



Sexe des jeunes :

- 39.62% sont des hommes
- 52.83% sont des femmes
- 7.5% : non renseigné

Lieu de résidence des jeunes :

- Montfort : 47.2%
- Autre commune de la Communauté de Communes : 24.5%
- Autre commune extérieure : 28.3%

Les jeunes de 15 à 18 ans vivent majoritairement sur la commune de Montfort ou sur l'une des communes de la communauté de communes.

Situation des jeunes :

- Lycéens : 81.13%
- Etudiants : 5.66%
- En apprentissage : 15.09%
- Autre : 1.89%

**Pour les jeunes de 19 à 25 ans :**

41 questionnaires ont été réceptionnés (dont 10 incomplets) : 31 questionnaires sont exploitables et sont pris en compte dans l'analyse.

**Profil de l'échantillonnage :**

Répartition par âge :

- 19 ans : 16.1%
- 20 ans : 48.4%
- 21 ans : 12.9%
- 22 ans : 16.1%
- 23 ans : 3.2%
- 24 ans : 3.2%
- 25 ans : 0%

Sexe des jeunes :

- 58.06% sont des hommes
- 29.03% sont des femmes
- 12.9% : non renseigné

Lieu de résidence des jeunes :

- Montfort : 35.5%
- Autre commune de la Communauté de Communes : 6.5%
- Autre commune extérieure : 58%

Situation familiale :

- Célibataire : 70.97%
- En couple non marié : 25.81%
- Marié, pacsé : 0%
- Non renseigné : 3.23%

Avec enfants :

- Oui : 0%
- Non : 100%

Situation des jeunes :

- Lycéens : 2%
- Etudiants : 6.45%
- En apprentissage/alternance : 54.84%
- En CDD : 9.68%
- En CDI : 3.23%
- En intérim : 6.45%
- En formation professionnelle : 6.45%

- Sans emploi non indemnisé : 12.9%
- Autre : 16.13% (Garantie jeune, CDDI, Contrat pro)

Les jeunes de 19 à 25 ans semblent vivre majoritairement à l'extérieur de la commune et/ou d'une commune de la communauté de communes. Cette tranche d'âge correspondant au profil « étudiant » semble être plutôt de passage sur Montfort. D'où une certaine difficulté à obtenir l'avis de ces jeunes et une surreprésentation dans cette analyse de jeunes vivant à l'extérieur mais également d'un profil de jeunes dans des démarches d'insertion.

Jeunes étant ou ayant été accompagnés dans le cadre de la recherche d'emploi :

- Oui : 45.16%
- Non : 41.94%
- Sans réponse : 12.9%

Par :

- PAE : 16.13%
- Mission locale : 38.71%
- Eureka Emploi Services ou agence d'intérim : 12.9%

Ressources régulières :

- Oui : 64.52%
- Non : 29.02%
- Non renseigné : 6.45%

Jeunes ayant des ressources régulières :

- Salaire : 25.81%
- RSA : 0%
- Apprentissage : 35.48%
- Allocation : 0%
- Indemnité : 3.23%
- Autre : 12.9%

Jeunes n'ayant pas de ressources régulières :

- Pas du tout de ressources : 9.68%
- Pas de ressources régulières : 3.23%
- Des jobs pendant les vacances : 6.45%
- Des jobs de temps en temps : 6.45%
- Du travail en intérim : 6.45%

## **Sollicitation des jeunes par l'intermédiaire d'un atelier d'échange**

### **Objectif de l'atelier**

L'objectif de l'atelier est de libérer la parole et amener le groupe à s'exprimer sur ses pratiques et ses besoins et attentes en matière de loisirs, de déplacements, d'implication et de communication, à travers des voyages dans un « futur idéal » à Montfort sur Meu.

### **Méthode employée**

A travers des propositions ludiques, se voulant actives et en mouvement, les animateurs ont abordé avec les jeunes présents les différentes thématiques souhaitées. Le groupe a été amené à « voyager » entre le Montfort actuel et un Montfort idéal dans un futur plus ou moins proche. *(Voir déroulé de l'intervention en annexe.)*

### **Jeunes présents**

5 jeunes (4 filles/1 garçon) étaient présents pour cette rencontre :

- 3 d'entre eux sont lycéens à Montfort sur Meu (en seconde et première) et ont entre 14 et 16 ans. Tous habitent Montfort.
- les 2 autres ont 22 et 24 ans, et sont respectivement : volontaire en service civique sur la commune et en recherche d'emploi (accompagnée par « Garantie Jeunes »). A noter qu'elles ne sont pas originaires de la commune. L'une habite Rennes, l'autre vient de la région parisienne.

Les deux catégories d'âge visées par l'enquête (15/18 ans et 19/25 ans) sont représentées lors de cet atelier.

4 d'entre eux ont une activité sportive et/ou culturelle sur la commune ou à l'extérieur.

## ELEMENTS CONTEXTUELS ET ENVIRONNEMENTAUX

### 1. Données statistiques : démographie, scolarisation et emploi

**2011** (Source INSEE\*)

Population totale : 6461 habitants	Population scolarisée 15- 17 ans: 286	Actifs de 15 à 24 ans : 343
Population âgées de 15 à 24 ans : 801	Population scolarisée 18- 24 ans : 243	Actifs de 15 à 24 ans ayant un emploi : 265
Population âgée de 15 à 17 ans : 296		Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans : 78
Population âgée de 18 à 24 ans : 505		

#### Démographie :

La population de jeunes âgés de 15 à 24 ans représente 12.4% de la population totale de la commune.

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans (801 jeunes), 37% ont entre 15 et 17ans (296 jeunes), 63% ont entre 18 et 25 ans (505 jeunes).

#### Scolarisation :

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans (801), 529 sont scolarisés soit un taux de scolarisation de 66%.

Les jeunes de 15 à 17 ans le sont très majoritairement (96.6%). Seuls 10 jeunes ne sont pas scolarisés (taux de non-scolarisation 3.4%).

Les jeunes de 18 à 24 ans sont scolarisés à hauteur de 48%.

#### Emploi :

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans (801) :

- 343 sont actifs soit un taux d'activité de 42.8%
- 265 ont un emploi soit un taux d'emploi de 33.1%.
- 78 sont chômeurs soit un taux de chômage de 22.6%.

\*Dernier recensement INSEE : 2011

**2008** (Source INSEE)

Population totale : 6186 habitants  
Population âgées de 15 à 24 ans : 833  
Population âgée de 15 à 17 ans : 298  
Population âgée de 18 à 24 ans : 535

Population scolarisée 15- 17 ans: 294  
Population scolarisée 18- 24 ans : 262

Actifs de 15 à 24 ans : 365  
Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans : 44

Démographie :

La population de jeunes âgés de 15 à 24 ans représente 13.4% de la population totale de la commune.

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans, 35.7% ont entre 15 et 17 ans (298 jeunes), 64.3% ont entre 18 et 25 ans (535 jeunes).

Scolarisation :

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans (833), 556 sont scolarisés soit un taux de scolarisation de 66.7%.

Les jeunes de 15 à 17 ans sont très majoritairement scolarisés (98.6%). Seuls 4 jeunes ne sont pas scolarisés (taux de non-scolarisation : 1.3%).

Les jeunes de 18 à 24 ans sont scolarisés à hauteur de 49%.

Emploi :

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans (833):

- 365 sont actifs soit un taux d'activité de 43.8%

- 44 sont chômeurs soit un taux de chômage 12.1%

## **Evolution 2008-2011 :**

### Démographie :

La population de la commune de Montfort-sur-Meu a augmenté de 4.4% entre 2008 et 2011.

La part des jeunes de 15 à 24 ans a quant à elle diminué d'un point d'indice. Elle représentait 13.4% de la population totale en 2008 ; elle représente en 2011, 12.4%.

La proportion des jeunes de 15 à 17 ans et des jeunes de 18 à 24 ans n'a pas connu de nette évolution. Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans, les jeunes de 15 à 17 ans représentaient 35.7% en 2008 et 37% en 2011. Les jeunes de 18 à 24 ans représentaient 64.3% en 2008 et 63% en 2011.

### Scolarisation :

Le taux de scolarisation entre 2008 et 2011 des jeunes de 15 à 24 ans est également resté stable (66.7% en 2008 et 66% en 2011).

Concernant les jeunes de 15 à 17 ans, le taux de scolarisation est passé de 98.6% en 2008 à 96.6% en 2011.

Le taux de non-scolarisation de cette tranche d'âge est quant à lui passé de 1.3% en 2008 à 3.4% en 2011 (4 jeunes non scolarisés en 2008 et 10 jeunes non scolarisés en 2011).

Concernant le taux de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans, celui-ci est resté stable puisqu'il était de 49% en 2008 et de 48% en 2011.

### Emploi :

Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans, le taux d'activité a varié d'un point d'indice : il est passé de 43.8% en 2008 à 42.8% en 2011.

Par ailleurs, le taux de chômage a connu une nette évolution puisqu'il était de 12.1% en 2008 et de 22.6% en 2011 pour l'ensemble de la tranche d'âge des 15 à 24 ans.

## **Etablissements scolaires**

Montfort-sur-Meu bénéficie sur son territoire de plusieurs établissements d'enseignement qui accueillent des élèves de plus de 15 ans à savoir le Lycée René Cassin, le C.F.T.A., et l'I.M.E. Les Ajoncs d'Or.

Grâce à l'implantation de ces établissements sur sa commune, Montfort-sur-Meu draine une population de jeunes issus, non seulement de la commune de Montfort, mais également des communes environnantes.

Aussi, Montfort-sur-Meu accueille, sur l'année scolaire 2015-2016, 1246 jeunes inscrits dans ces 3 établissements d'enseignement.

(Lycée René Cassin : 954 élèves ; C.F.T.A. : 185 élèves ; I.M.E. : 107 élèves).

## **2. Données du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**

La création des conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD / CISPD) par décret et par circulaire interministérielle du 17 juillet 2002 avait pour objectif de mieux associer les élus à l'élaboration de différentes réponses aux enjeux de sécurité ainsi que d'inciter des collaborations entre les différents acteurs présents sur le terrain.

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance place le maire au centre du dispositif local de prévention et le dote d'un ensemble d'outils dont ces conseils locaux, lieux privilégiés d'échanges, de concertation et de coopération entre les partenaires de la sécurité et de la prévention de proximité.

Les CISPD ont pour objet de favoriser :

- les échanges d'informations entre partenaires concernés par les phénomènes d'incivilité et de délinquance,
- une observation pertinente et partagée, et une analyse commune des faits,
- la définition d'objectifs à atteindre,
- la conception concertée de programmes d'actions et leur suivi,
- la définition, la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation des actions menées.

Le Préfet a un rôle de soutien à la mise en place et au fonctionnement de ces comités ainsi qu'un rôle de relais d'information et de coordination sur le département. Il détermine principalement les priorités d'actions à mener sur le territoire en la matière et dispose, alors, d'un fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Le CISPD piloté par la commune de Montfort-sur-Meu (à l'échelle du Canton), réuni en séance plénière du 15 octobre 2013 a abordé différentes thématiques ayant un lien avec la jeunesse sur le territoire à savoir :

- La sécurité et la prévention dans les transports scolaires
- L'absentéisme scolaire

### La sécurité et la prévention dans les transports scolaires (Extrait du compte-rendu du CISPD du 15/10/2013)

L'Agence départementale du pays de Brocéliande, en charge de la prévention et de la médiation dans les transports scolaires du Conseil départemental a fait part de problématiques comportementales (problématique de harcèlement) de certains jeunes dans les transports.

Ce service intervient à la demande des conducteurs ou des familles et peut également être sollicité par les établissements scolaires.

73 interventions ont eu lieu en 2012

L'absentéisme scolaire (Extrait du compte-rendu du CISPD du 15/10/2013)

M. Piron, Proviseur du Lycée René Cassin, ne rencontre aucun problème d'absentéisme scolaire dans son établissement mais signale une situation de décrochage en lien avec la prise de toxiques. S'agissant de consommation de toxiques dans la sphère privée, il indique les réactions négatives des familles rencontrées.

Il pose par ailleurs le problème de l'« amplification » des problèmes de moquerie et harcèlement par le biais des réseaux sociaux.

Il signale également des faits d'injures verbales entre élèves et enseignants et la mise en place de commissions alternatives au conseil de discipline.

Les sanctions infligées ont consisté en 13 journées d'exclusion sur une année.

Il précise enfin que l'établissement est un ensemble paisible d'élèves respectueux pour la grande majorité d'entre eux.

Mme Guthbrod, responsable de la Mission Locale, signale rencontrer le phénomène de nomadisme, de jeunes en rupture familiale. Elle cite l'exemple de jeunes en complète déscolarisation depuis 2 à 3 ans et restés « inactifs » pendant cette période.

L'accueil de mineurs va croissant et les situations de décrochage sont traitées en lien avec les établissements scolaires.

Données statistiques sur la prévention de la délinquance chez les jeunes (12-25 ans)

Du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 septembre 2015, sur le ressort de la Cob de Montfort-sur-Meu, il est constaté une baisse de 23% du nombre de mineurs mis en cause par rapport à la même période en 2014.

Pour 2015, cela représente 62 mineurs pour 659 délits constatés.

Il n'est malheureusement pas possible de faire la distinction par commune.

### **3. Données statistiques sur les adhésions des jeunes aux associations montfortaises**

La commune de Montfort-sur-Meu bénéficie d'un tissu associatif riche sur son territoire et dont les champs d'activités sont variés.

Parmi les éléments statistiques que nous avons, plusieurs associations se dégagent comme ayant un nombre d'adhérents jeunes plus importants :

- Le Judo Club du Pays de Brocéliande compte 50 adhérents de 15 à 18 ans et 11 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur Montfort ainsi que 64 adhérents de 15 à 18 ans et 5 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Egalement, l'association compte 19 jeunes de 15 à 25 ans originaires d'une autre commune de la Communauté de Communes. Soit un nombre total d'adhérents de jeunes de cette tranche d'âge de 149.

- Le Montfort Basket Club compte 43 adhérents de 15 à 18 ans et 20 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur Montfort ainsi que 40 adhérents de 15 à 18 ans et 3 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Également, l'association compte 18 jeunes de 15 à 25 ans originaires d'une commune extérieure à la Communauté de Communes. Soit un nombre total d'adhérents de jeunes de cette tranche d'âge de 124.

- L'association sportive du Lycée René Cassin compte 28 adhérents de 15 à 18 ans domiciliés sur Montfort et 62 adhérents de 15 à 18 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Egalement, l'association compte 18 jeunes de 15 à 18 ans originaires d'une commune extérieure à la Communauté de Communes. Soit un nombre total d'adhérents de jeunes de cette tranche d'âge de 108. (L'association lycéenne ne compte donc pas d'adhérents de 19 à 25 ans).

- L'École de Musique du Pays de Brocéliande compte 12 adhérents de 15 à 18 ans et 1 adhérent de 19 à 25 ans domiciliés sur Montfort ainsi que 20 adhérents de 15 à 18 ans et 2 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Egalement, l'association compte 24 jeunes de 15 à 25 ans originaires d'une commune extérieure à la Communauté de Communes. Soit un nombre d'adhérents total de jeunes de cette tranche d'âge de 59.

- La Perche Montfortaise compte 18 adhérents de 15 à 18 ans et 7 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur Montfort ainsi que 7 adhérents de 15 à 18 ans et 5 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Egalement, l'association compte 11 jeunes de 15 à 25 ans originaires d'une commune extérieure à la Communauté de Communes. Soit un nombre total d'adhérents de cette tranche d'âge de 48.

- L'Aikido Amaterasu compte 10 adhérents de 15 à 18 ans et 4 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur Montfort ainsi que 12 adhérents de 15 à 18 ans et 5 adhérents de 19 à 25 ans domiciliés sur une autre commune de la Communauté de Communes. Egalement, l'association compte 5 jeunes de 15 à 25 ans originaires d'une commune extérieure à la Communauté de Communes. Soit un nombre total de jeunes de cette tranche d'âge de 36.

- Il est à noter également la présence du CFTA (Centre de Formation Technique par Alternance) sur la commune. Cet établissement compte 165 adhérents de 15 à 25 ans dont 11 originaires de Montfort ou d'une autre commune de la Communauté de Communes.

## ANALYSE-SYNTHESE DES DIFFERENTES THEMATIQUES

### 1. Suite aux entretiens réalisés avec les professionnels :

#### 1.1. Le logement

De façon générale, il n'est pas relevé de problématique particulière liée au logement ; les jeunes montfortais sont principalement logés chez leurs parents.

Néanmoins, certains jeunes (âgés entre 18 et 25 ans) connaissent parfois des difficultés; proportionnellement à l'ensemble des jeunes domiciliés à Montfort, il s'agit de situation plutôt à la marge.

Dans les cas de situations précaires liées au logement, les jeunes, en situation de rupture familiale, trouvent des solutions parfois chez des amis (solutions à court terme).

Ils sollicitent peu les professionnels sur cette problématique qui surgit lors d'entretiens et d'échanges plus aboutis.

Lorsque les professionnels sont confrontés à ces situations, ils orientent principalement vers la mission locale. En l'absence de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ou de Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) sur le territoire, et/ou d'autres solutions ne pouvant être trouvées, les jeunes sont orientés sur des structures rennaises (voire Chantepie et Redon); peuvent en découler par ailleurs d'autres problématiques d'insertion.

#### 1.2. Les activités

Au regard des professionnels, les jeunes participent à des activités dans le cadre de leurs loisirs, en dehors de leurs études et de leur travail. Il s'agit principalement d'activités associatives, sportives voire culturelles.

En revanche, il est noté que plus les jeunes sont dans des situations de précarité, moins ils participent à des activités de loisirs. Dans ces cas, leurs préoccupations sont multiples, et l'accès aux loisirs n'est plus, pour eux, une priorité.

Le travail des professionnels consiste à retravailler ce sujet avec les jeunes suivis, afin qu'une activité de loisirs fasse partie de leurs parcours (ex : garantie jeunes : mise en place d'activités à l'Aparté, Domaine de Trémelin...). L'accès aux loisirs, pour certains jeunes, nécessite donc un accompagnement. L'activité de loisirs est propice à une expérience positive et valorisante dans le parcours du jeune.

Il est évoqué par ailleurs qu'un lieu de vie plus central serait nécessaire pour les jeunes. Depuis que le cap 'jeunes est décentralisé à l'Aumônerie, il est perçu uniquement comme un lieu d'activités. Il a perdu sa vocation de lieu ressources d'informations pour les jeunes sur des questions diverses, autres que celles liées aux activités.

Un lieu de vie (ouvert en soirée, le week-end), convivial et pouvant répondre aux diverses problématiques de la jeunesse est sollicité. Ce lieu pourrait permettre également la mise en place d'actions en groupe sur des thématiques.

Le travail partenarial est également à favoriser pour une cohérence des actions entreprises sur le territoire et des liens renforcés entre les structures.

### 1.3. La situation familiale :

De façon générale, la situation familiale des jeunes montfortais est plutôt « classique ». Il s'agit de jeunes issus de familles dont la situation socio-économique est moyenne ou aisée.

Néanmoins, il est évoqué quelques situations plus difficiles: des situations de rupture familiale, de difficultés financières, des jeunes femmes ou hommes avec enfants en bas âge, caractéristique souvent associée à un niveau de scolarité assez faible. Il est noté également le sentiment d'une augmentation du nombre de familles monoparentales.

Les jeunes évoquent peu leur situation personnelle avec les professionnels. Une difficulté à exprimer leurs besoins est recensée d'où l'importance du travail d'accompagnement des professionnels dans le suivi des jeunes et pour les rendre acteur de leur parcours.

### 1.4. Le service à l'utilisateur :

Les organismes /partenaires sont sollicités différemment par les jeunes selon leur champ professionnel d'intervention.

Les jeunes font principalement appel à eux pour des problématiques liées à l'emploi et aux ressources (Mission Locale, PAE, Eureka Emploi Services). C'est dans le cadre des entretiens individualisés menés par les professionnels que des freins à la réussite de leur parcours sont repérés : logement, déplacement, santé, orientation... Le soutien des professionnels est donc adapté en fonction de la personne. Les jeunes peuvent par la suite être réorientés vers les partenaires compétents suivant la problématique rencontrée et détectée.

Parfois, la méconnaissance des services existants par le public est également un frein à la réalisation des démarches. La question de l'information et de la communication est posée ; de quelle manière ? à quel moment ? L'accompagnement à la recherche d'information, notamment sur internet, est également important.

L'idée d'un nouveau lieu, « guichet unique », pour toute demande est évoquée, comme un Point Information Jeunesse.

Ce lieu serait :

- un point ressource, avec des informations multiples
- mais aussi des animations et des thématiques d'accroche, permettant de le fréquenter sans une étiquette spécifique « emploi » ou « santé »
- un lieu ouvert vers l'extérieur
- qui permettrait de répondre globalement aux questions des jeunes,
- en étant référencé comme un lieu d'accueil et d'intégration,
- et qui pourrait répondre à la recherche d'autonomie des jeunes.

Il est à noter le positionnement récent de l'antenne de la mission locale sur le territoire montfortais et destiné à l'ensemble des jeunes du Pays de Brocéliande qui répond à un développement de l'offre de service, tout en étant un lieu discret pour les jeunes et dédié aux jeunes.

Les professionnels affirment l'importance de la relation, du dialogue et des échanges dans l'incitation à l'expression des besoins des jeunes. La mise en place d'animations ou de projets collectifs peut permettre d'établir cette relation de confiance. Afin

d'obtenir l'implication des jeunes, les accroches attractives et ludiques, des appuis techniques peuvent aider à débloquent des situations et lever les freins.

#### 1.5. Les déplacements :

Les moyens de transport utilisés par les jeunes sont divers sur le territoire : ils se déplacent à pied, en vélo, avec les cars du conseil départemental, en train, et sollicitent les véhicules des parents.

Majoritairement, ils restent sur la commune ou les environs.

Les déplacements ne constituent pas une difficulté proprement dite puisque des solutions sont trouvées (covoiturage, prêt de mobylettes par Eureka Emplois Services, aide au permis...) mais peut rester dans certains cas un frein à la mobilité professionnelle et dans la recherche d'emploi.

Souvent, un travail à la compréhension du territoire et à la représentation que les jeunes en ont, est à réaliser pour accentuer la mobilité des jeunes.

#### **SYNTHESE :**

##### **Le logement :** (p.18)

- De manière générale, pas de problématique identifiée; des jeunes principalement logés chez leurs parents
- Mais des situations de jeunes en difficultés (ruptures familiales, situations précaires...)
- Pas de structure d'hébergement sur Montfort telle que FJT ou CHRS
- Des orientations vers Rennes, Redon, Chantepie

##### **Les activités :** (p.18)

- Les jeunes participent à des activités de loisirs en dehors de leurs études et de leur travail (associatives, sportives et culturelles)
- La structure Cap'jeunes est peu fréquentée par les 15-18 ans.
- Depuis 2015, la Médiathèque est un lieu de vie des jeunes
- Besoin d'inclure des activités de loisirs dans le parcours des jeunes en situation de précarité car expérience positive et valorisante. D'où nécessité d'un accompagnement individuel.
- Souhait d'un lieu central pour les jeunes; lieu d'activités mais également d'informations et d'actions collectives
- Un travail partenarial à renforcer pour une meilleure cohérence des actions et des liens renforcés entre les structures.

##### **La situation familiale :** (p.19)

- Contexte familial plutôt classique; situation socio-économique moyenne ou aisée
- Des situations plus difficiles:
  - o rupture familiale,
  - o difficultés financières,

- jeunes femmes ou hommes avec enfants en bas âges.
- Sentiment d'une augmentation du nombre de familles monoparentales
- Difficulté pour les jeunes à exprimer leurs besoins d'où l'importance des accompagnements individualisés pour rendre le jeune acteur de son parcours.

**Le service à l'utilisateur :** (p.19)

- Des organismes sollicités selon leur champ professionnel d'intervention; principalement pour des problématiques liées à l'emploi et aux ressources
- Les entretiens permettent d'identifier, de lever les freins (mobilité, santé, orientation...) et d'orienter.
- Nécessité d'accompagnement à la recherche d'information car méconnaissance des services existants = idée d'un nouveau lieu, « guichet unique », comme un PIJ, avec informations multiples.
- Importance du dialogue et d'outils techniques dans l'incitation à l'expression des besoins

**Les déplacements :** (p.20)

- Des moyens de transport divers: vélo, à pied, car Illenoo, train, véhicule des parents
- Majoritairement, les jeunes restent sur la commune ou ses environs
- En cas de difficultés, des services sont proposés et des solutions peuvent être trouvées: covoiturage, prêt de mobylettes (Eureka Emplois Services), aide au permis, convention avec entreprises (Garantie jeunes)...
- Mais frein à la mobilité professionnelle
- Besoin d'un travail à la compréhension et à la représentation du territoire

## **2. Suite à l'atelier avec les professionnels :**

### 2.1. Le logement

Les jeunes de 18 à 25 ans sont principalement logés dans le cadre familial. Ce fait est le plus souvent subi et ne représente pas un choix de la part des jeunes. Il existe effectivement une solidarité familiale mais qui parfois est une contrainte. Certaines divergences de fonctionnement peuvent être sources de tension dans le cadre familial.

Les difficultés financières rencontrées par certains jeunes et le manque de garantie financière sont des freins à l'accès à un logement indépendant et autonome. Il existe une difficulté d'accès au logement social pour les jeunes car il est noté un manque d'offre, de garantie et de cautionnaire.

L'idée d'un Foyer de Jeunes Travailleurs est évoquée ; cette solution transitoire pourrait être aidante pour les jeunes.

### 2.2. Les activités

Le travail des partenaires, notamment de la mission locale, est de permettre de lever les freins financiers pour rendre accessible les activités de loisirs.

Certains jeunes ne savent pas chercher l'information et n'ont pas les moyens de la chercher. Les jeunes vont naturellement chercher de l'information vers leurs pairs et moins vers les adultes.

Dans certains cas, le loisir devient accessoire alors qu'il est source de prise de confiance et de motivation.

Le travail des professionnels est donc de rendre accessible l'offre existante sur le territoire. Le fait de renforcer les liens entre partenaires semble nécessaire pour une meilleure connaissance des pratiques et outils de chacun.

Des réunions entre professionnels pourraient être mises en place et seraient intéressantes dans la mesure où des problématiques de travail seraient identifiées.

### 2.3. L'implication, l'engagement des jeunes

Le dispositif des Jeunes Sapeurs-Pompiers est donné comme exemple d'implication des jeunes. L'engagement des jeunes dans cette organisation est important. La question de la demande d'engagement des jeunes est évoquée car les jeunes demandent à être acteur. Le rôle des professionnels est de leur donner les possibilités de le devenir.

Il est également noté que les organisations trop formelles ne correspondent pas forcément aux jeunes. Il conviendrait davantage « d'aller vers » les jeunes, d'aller à la rencontre des jeunes, d'aller au-devant d'eux de façon individuelle ou collective.

L'idée de poursuivre la démarche engagée auprès des jeunes pour connaître leurs envies, attentes et besoins par le biais d'atelier tel que mis en place pour cette étude est appréciée ; un développement de ce type d'action imprévue, informelle et conviviale pourrait être envisagé.

#### 2.4. Les déplacements

L'idée est partagée par les professionnels sur le fait que les jeunes sont attachés au territoire montfortais, secteur attractif. Ils souhaitent rester dans le secteur du Pays de Brocéliande. Le départ est souvent envisagé dans le cadre de choix d'étude et/ou de choix professionnels.

Les professionnels partagent la nécessité de travailler sur la représentation du territoire. Certains jeunes n'ont, par exemple, jamais pris le train pour aller à Rennes et cette démarche peut susciter des angoisses. Or, il s'agit d'une perspective nécessaire pour aller vers l'emploi. La recherche de l'autonomie et de rendre acteur les jeunes dans ce processus est également à privilégier (et pourrait se faire notamment dans le cadre d'activités mises en place via la structure jeunesse municipale).

##### **SYNTHESE :**

- Une solidarité familiale existante dans le cadre du logement mais qui parfois représente une contrainte ; ne relève pas du choix des jeunes (p.22)
- Des freins à lever (difficulté financière, difficulté d'accès au logement social, manque de garantie financière, de cautionnaire) pour une recherche d'autonomie des jeunes (p.22)
- Des liens partenariaux à renforcer pour une meilleure interconnaissance des structures et une meilleure orientation des jeunes (p.22)
- L'importance d'aller à la rencontre des jeunes, « aller vers » les jeunes, aller au-devant des jeunes pour mieux connaître leurs besoins (p.22)
- L'importance de lieux informels, temps imprévus et conviviaux (p.22)
- Fil conducteur dans la posture éducative : développement de l'autonomie, rendre acteur les jeunes, ouverture au champ des possibles (p.23)

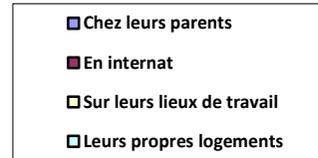
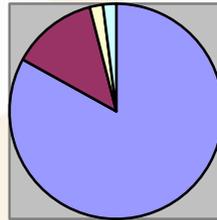
### **3. Suite aux questionnaires jeunes :**

#### **3.1. Le logement**

#### **15-18 ans :**

#### **A la question : Où logez-vous le plus souvent ?**

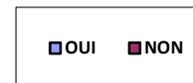
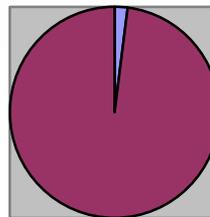
83% des jeunes de 15 à 18 ans vivent chez leurs parents, 13% sont en internat dans un établissement scolaire, 2% vivent sur son lieu de travail et 2% vivent seuls dans leur propre logement.



Les jeunes sont donc principalement logés chez leurs parents. Certains jeunes effectuant leurs études au CFTA sont logés dans l'internat de cet établissement scolaire.

#### **A la question : Le logement est-il une source de difficulté(s) pour vous ?**

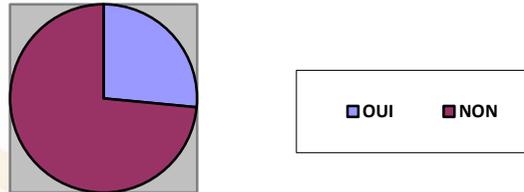
Oui : pour 2% des jeunes de 15 à 18 ans.  
Non : pour 98% des jeunes de 15 à 18 ans.



Le logement ne représente pas une source de difficulté.

**A la question : Seriez-vous intéressé pour loger chez une personne âgée en échange de services et pour un loyer modéré ?**

Oui : 26.5% des jeunes de 15 à 18 ans.  
Non : 73.5% des jeunes de 15 à 18 ans.



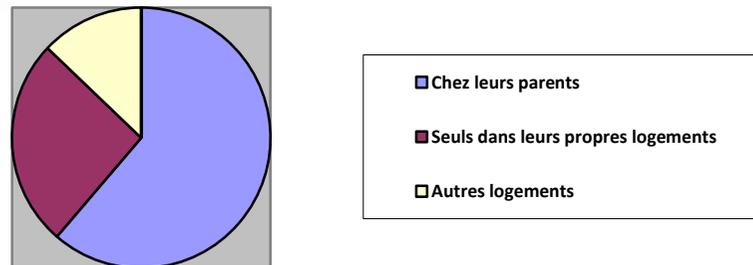
Majoritairement, les jeunes ne seraient pas intéressés pour loger chez une personne âgée en échange de services et pour un loyer modéré en raison de leurs lieux de domiciliation chez leurs parents. Ils n'en ressentent pas le besoin. Certains jeunes jugent l'idée malgré tout intéressante.

Néanmoins, il faut noter que 26.5% des jeunes seraient intéressés par ce type d'échange; les services de ménage, courses, cuisine, jardinage et de communication seraient proposés.

**19-25 ans :**

**A la question : Où logez-vous le plus souvent ?**

61.3% des jeunes de 19 à 25 ans vivent chez leurs parents, 25.8% vivent seuls dans leurs propres logements, 12.9% ont d'autres sources de logement (famille d'accueil, chez l'habitant, autre membre de la famille, colocation).

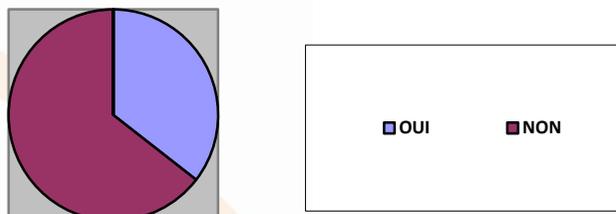


Les jeunes sont donc principalement logés chez leurs parents. Il est à noter que dans certaines situations liées aux études entreprises par les jeunes, le lieu de logement est différent la semaine et le week-end (logement propre la semaine et logement dans le domicile familial le week-end).

### A la question : Le logement est-il une source de difficulté(s) pour vous ?

Oui : 35.5% des jeunes de 19 à 25 ans.

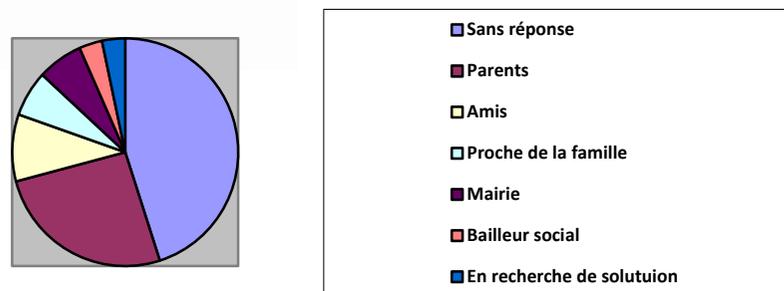
Non : 64.5% des jeunes de 19 à 25 ans.



Majoritairement, pour les jeunes de 19 à 25 ans, le logement ne constitue pas une source de difficulté. Néanmoins, dans certaines situations, il est évoqué des difficultés financières pour l'obtention de leur propre logement. Egalement, des difficultés sont exprimées pour la recherche de logement « à la semaine », sur des courtes périodes dans le cadre de la recherche de stages pour des jeunes en alternance professionnelle.

### A la question : Si vous avez dû faire appel à quelqu'un pour trouver un logement, qui vous a aidé dans la recherche d'un logement ?

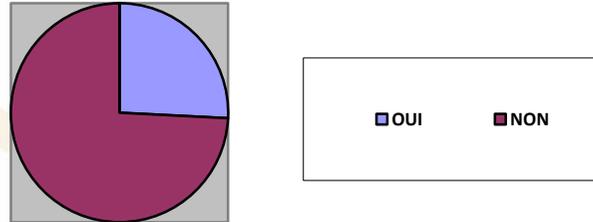
45% des jeunes n'ont pas répondu à cette question. 25.8% ont fait appel à leurs parents, 9.5% à des amis, 6.5% à un proche de la famille, et 6.5% à la mairie. 3.3% sont passés par un bailleur social et 3.3% sont en recherche de solution.



Dans la recherche d'un logement, les jeunes font appel principalement à leur réseau familial et amical. Ils font appel dans une moindre mesure aux institutions (mairie, bailleur social...).

**A la question : Seriez-vous intéressé pour loger chez une personne âgée en échange de services et pour un loyer modéré ?**

Oui : 25.8% des jeunes de 19 à 25 ans.  
Non : 74.2% des jeunes de 19 à 25 ans.



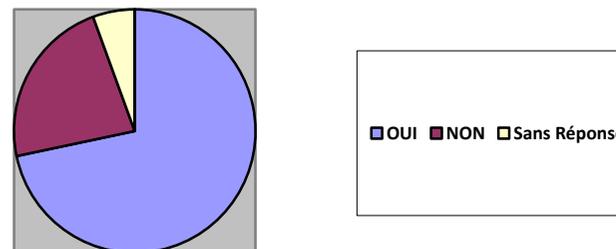
Majoritairement, les jeunes ne marquent pas un intérêt pour loger chez une personne âgée en échange de services et pour un loyer modéré. Les raisons évoquées sont le besoin d'indépendance, la volonté d'avoir leur propre logement. Les jeunes ne ressentent pas le besoin de ce type d'échange. Néanmoins, il faut noter que 25.8% des jeunes seraient intéressés par ce type d'échange ; les services proposés seraient la participation aux tâches ménagères, la préparation des repas, l'aide aux courses, le jardinage.

3.2. Les activités

**15-18 ans :**

**A la question: Pratiquez-vous des activités en dehors de vos études ou de votre travail ?**

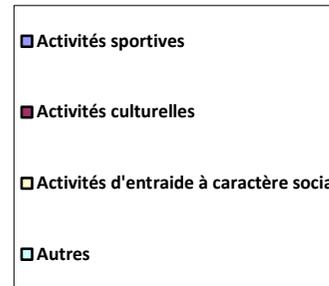
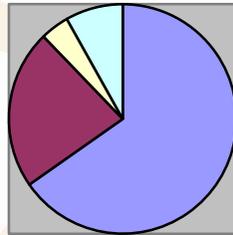
Oui : 71.7% des jeunes de 15 à 18 ans  
Non : 22.7% des jeunes de 15 à 18 ans  
Sans réponse : 5.6% des jeunes de 15 à 18 ans



Majoritairement, les jeunes de 15 à 18 ans pratiquent des activités en dehors de leurs études ou de leur travail.

### A la question : Quel type d'activité ?

Parmi les activités pratiquées, 60.38% sont des activités sportives, 20.75% des activités culturelles, 3.77% des activités d'entraide à caractère social et 7.55% des activités autres (baby-sitting, scoutisme...).



### A la question : Que pourrait-il vous manquer, ou quels sont vos souhaits, en termes d'activité ?

64.15% des jeunes ne répondent pas cette question.

Sur les 35.85% de jeunes ayant apporté une réponse, ils souhaitent principalement voir à la fois un développement de structure (maison de quartier, école de musique à Montfort, des locaux adaptés pour la gymnastique, piste d'athlétisme) et un plus large choix d'activités (rugby, arts martiaux, tir à l'arc, ateliers cinématographiques).

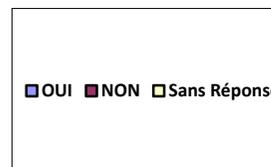
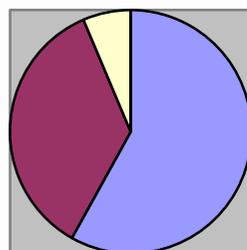
### 19-25 ans :

#### A la question: Pratiquez-vous des activités en dehors de vos études ou de votre travail ?

Oui : 58.1% des jeunes de 15 à 18 ans

Non : 35.5% des jeunes de 15 à 18 ans

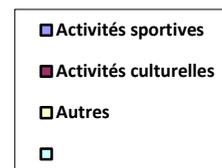
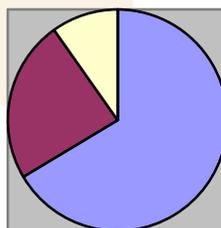
Sans réponse : 6.45% des jeunes de 19 à 25 ans



Une grande partie des jeunes de 19 à 25 ans pratiquent des activités en dehors de leurs études ou de leur travail.

**A la question : Quel type d'activité ?**

Parmi les activités pratiquées, 45.16% sont des activités sportives, 16.13% des activités culturelles, et 9.68% des activités autres (pêche, comité des fêtes, participation au bureau d'association).



**A la question : Que pourrait-il vous manquer, ou quels sont vos souhaits, en termes d'activité ?**

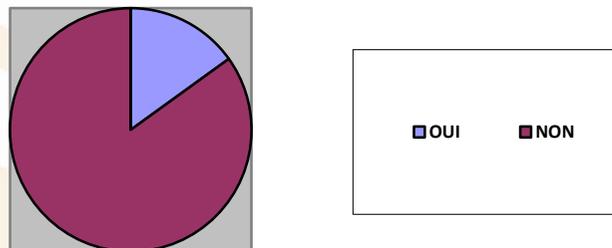
Très peu de jeunes apportent une réponse à cette question. Des propositions d'installations sportives extérieures sont évoquées ainsi qu'une activité théâtre.

### 3.3. Les services

#### **15-18 ans**

**A la question : Avez-vous l'habitude de faire appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou vous aider dans vos démarches ?**

Oui : 15.09% des jeunes de 15 à 18 ans  
Non : 84.91% des jeunes de 15 à 18 ans.



Très majoritairement, les jeunes ne font pas appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches.

**A la question : Si oui, lesquels ?**

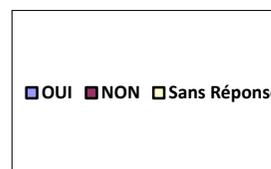
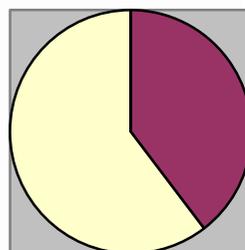
Les jeunes faisant appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches affirment faire leur recherche en allant principalement sur internet, en se renseignant à la mairie ou à Montfort Communauté ou bien dans les services SNCF pour connaître les horaires des trains.

**A la question : Dans quels domaines ?**

Les jeunes de 15 à 18 ans sollicitent des services ou organismes pour trouver de l'information principalement dans le domaine de l'orientation/scolarité et le domaine des loisirs/vacances. Ensuite, ils recherchent des renseignements sur les déplacements et l'emploi, et enfin dans les domaines de la santé et des ressources.

**A la question : Lors de ces prises de contact, avez-vous rencontré des difficultés ?**

Oui : 0% des jeunes de 15 à 18 ans  
Non : 39.62% des jeunes de 15 à 18 ans  
Sans réponse : 60.38% des jeunes de 15 à 18 ans.



Majoritairement, les jeunes ne répondent pas à cette question. Parmi ceux qui répondent, ils ne rencontrent pas de difficulté lors de ces prises de contact.

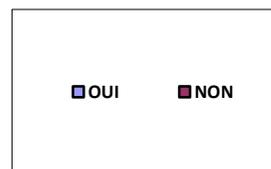
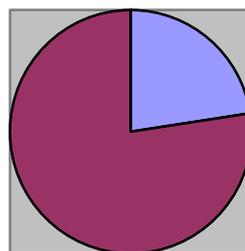
**A la question : Quels seraient vos souhaits pour être mieux informés ou appuyés dans vos démarches, et dans quel(s) domaine(s) ?**

84.91% des jeunes de 15 à 18 ans ne répondent pas à cette question. Parmi les 15.09% des jeunes ayant répondu, des idées de communication (application pour portable, mails, livret spécial jeunes) sont proposées. Elles permettraient d'être informé ou d'avoir un appui sur les domaines de l'orientation, du logement, de l'emploi, des loisirs et des déplacements.

**19-25 ans**

**A la question : Avez-vous l'habitude de faire appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou vous aider dans vos démarches ?**

Oui : 22.58% des jeunes de 19 à 25 ans  
Non : 77.42% des jeunes de 19 à 25 ans



Majoritairement, les jeunes de 19 à 25 ans ne font pas appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches.

### **A la question : Si oui, lesquels ?**

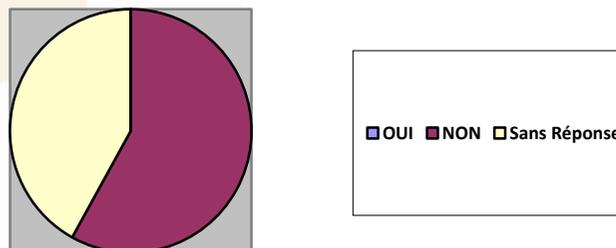
Les jeunes faisant appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches affirment aller principalement vers les services liés à la recherche d'emploi (mission locale, Eurêka Emploi Services, accueil du Pôle Emploi, agence d'intérim). Dans une moindre mesure, ils vont en Mairie et sont à la recherche d'information sur des aides aux permis et le transport.

### **A la question : Dans quels domaines ?**

Les jeunes de 19 à 25 ans sollicitent des services ou organismes pour trouver de l'information principalement dans le domaine de l'emploi, puis du logement. Ensuite, ils recherchent des renseignements sur les déplacements, les loisirs/vacances, la santé et enfin dans les domaines de la scolarité et des ressources.

### **A la question : Lors de ces prises de contact, avez-vous rencontré des difficultés ?**

Oui : 0% des jeunes de 19 à 25 ans  
Non : 58.06% des jeunes de 19 à 25 ans  
Sans réponse : 41.94% des jeunes de 19 à 25 ans.



Majoritairement, les jeunes ne rencontrent pas de difficulté lors de ces prises de contact.

### **A la question : Quels seraient vos souhaits pour être mieux informés ou appuyés dans vos démarches, et dans quel(s) domaine(s) ?**

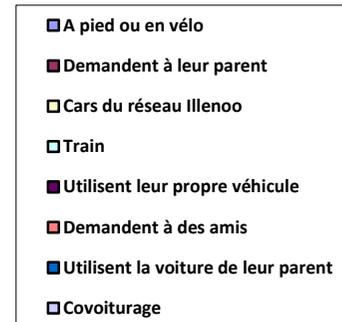
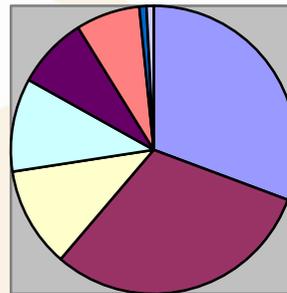
Majoritairement, les jeunes ne répondent pas à cette question (87.1%). Parmi ceux qui répondent, ils souhaiteraient avoir de l'appui sur des questions relatives au logement et être mieux dirigés administrativement.

### 3.4. Les déplacements

#### **15-18 ans**

##### **A la question : Quels moyens de déplacement utilisez-vous le plus souvent ?**

Parmi les moyens de transport existant, les jeunes de 15 à 18 ans se déplacent principalement à pied ou en vélo (71.7%) ou demandent à leurs parents (71.7%). Ils prennent aussi les cars du réseau Illenoo (26.42%), le train (24.53%) ou utilisent leur propre véhicule (18.87%). Ils demandent également à leurs amis (16.98%). A la marge, les jeunes utilisent la voiture de leur parent (1.89%) ou font du covoiturage (1.89%).



##### **A la question : Avez-vous un permis de conduire ?**

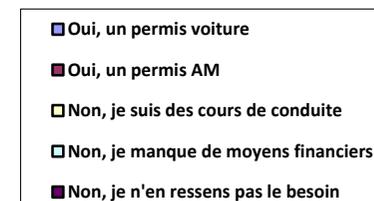
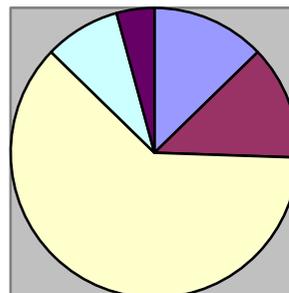
Oui, un permis voiture : 11.32% des jeunes de 15 à 18 ans

Oui, un permis AM : 11.32% des jeunes de 15 à 18 ans

Non, je suis des cours de conduite (conduite accompagnée, ou apprentissage, ou code) : 54.72% des jeunes de 15 à 18 ans

Non, je manque de moyens financiers : 7.55% des jeunes de 15 à 18 ans

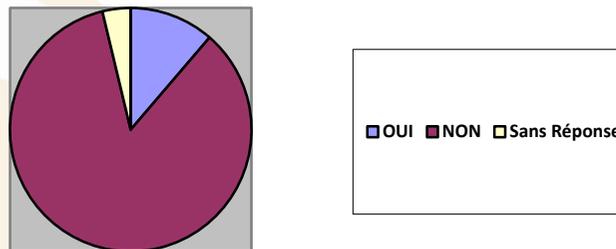
Non, je n'en ressens pas le besoin, ce n'est pas nécessaire : 3.77% des jeunes de 15 à 18 ans



Majoritairement les jeunes de 15 à 18 ans n'ont pas de permis mais sont pour la plupart dans une démarche d'accès au permis de conduite (apprentissage, code, conduite accompagnée). Certains (22.64%) ont un permis (voiture ou AM). Il est à noter que quelques jeunes ne peuvent entrer dans cette démarche de formation par manque de moyens financiers ou simplement car n'en ressentent pas le besoin.

#### **A la question : rencontrez-vous des difficultés de déplacement ?**

Oui : 11.32% des jeunes de 15 à 18 ans  
Non : 84.91% des jeunes de 15 à 18 ans  
Sans réponse : 3.77% des jeunes de 15 à 18 ans



Les jeunes de 15 à 18 ans ne rencontrent majoritairement pas de difficulté de déplacement.

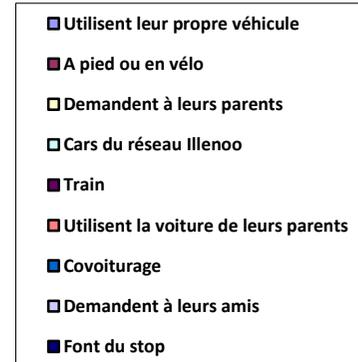
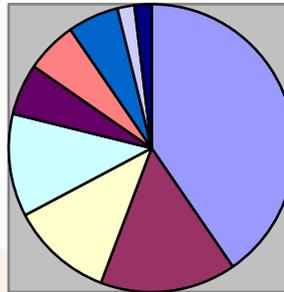
#### **A la question : Si oui, pour vous rendre où ?**

Parmi les jeunes rencontrant des difficultés de déplacement, il s'agit principalement de difficultés pour se rendre sur une autre commune, sur les lieux de stage ou de formation.

#### **19-25 ans**

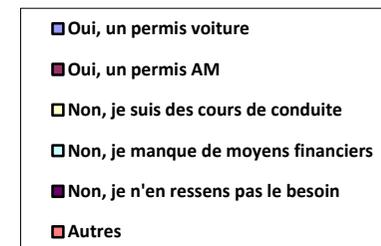
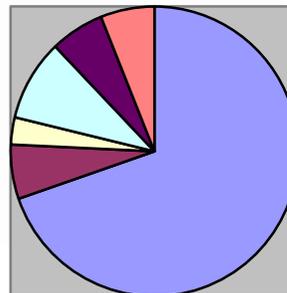
#### **A la question : Quels moyens de déplacement utilisez-vous le plus souvent ?**

Parmi les moyens de transport existant, les jeunes de 19 à 25 ans se déplacent principalement (67.74%) avec leur propre véhicule (voiture, scooter) puis à pied ou en vélo pour 25.81% d'entre eux. Ils demandent aussi à leurs parents (19.35%) ou prennent les cars du réseau Illenoo (19.35%), le train (9.68%), utilisent la voiture de leurs parents (9.68%) ou font du covoiturage (9.68%). A la marge, les jeunes demandent à leurs amis (3.23%) et font du stop (3.23%).



### A la question : Avez-vous un permis de conduire ?

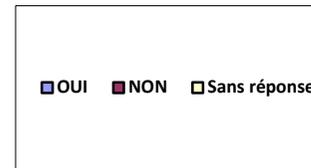
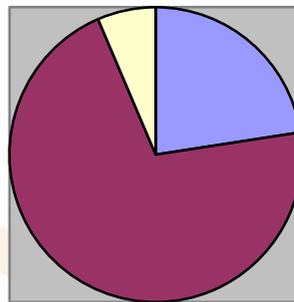
Oui, un permis voiture : 74.19% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Oui, un permis AM : 6.45% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Non, je suis des cours de conduite (conduite accompagnée, ou apprentissage ou code) : 3.23% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Non, je manque de moyens financiers : 9.68% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Non, je n'en ressens pas le besoin, ce n'est pas nécessaire : 6.45% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Autres (suspension) : 6.45% des jeunes de 19 à 25 ans



Une large majorité des jeunes de 19 à 25 ans possèdent un permis de conduire (voiture ou AM) ou sont dans une démarche de formation à l'accès du permis voiture. En revanche, 9.68% des jeunes manque de moyens financiers pour entamer cet apprentissage. A la marge, certains jeunes n'en ressentent pas le besoin.

### A la question : rencontrez-vous des difficultés de déplacement ?

Oui : 22.58% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Non : 70.97% des jeunes de 19 à 25 ans  
 Sans réponse : 6.45% des jeunes de 19 à 25 ans



Majoritairement, les jeunes de 19 à 25 ans ne rencontrent pas de difficulté de déplacement. Néanmoins, 22.58% des jeunes de 19 à 25 ans disent rencontrer ce type de difficulté.

#### **A la question : Si oui, pour vous rendre où ?**

Parmi les jeunes rencontrant des difficultés de déplacement, il s'agit principalement de difficultés à se rendre sur les lieux de travail, de formation et de stage et dans une moindre mesure sur une autre commune ou sur un lieu d'activités, de loisirs.

#### **SYNTHESE :**

##### **Le Logement :**

##### **15 à 18 ans** (p.24)

- Les jeunes sont principalement logés chez leurs parents (83%)
- Le logement ne représente pas une source de difficulté (98%)
- Majoritairement, les jeunes ne seraient pas intéressés pour loger chez une personne âgée en échange de services ou pour un loyer modéré (pas besoins; pas intéressés) (73,5%)
- Si ce type d'échange était mis en place, les services proposés seraient: tâches ménagères, courses, cuisine, jardinage, relationnel...

##### **19 à 25 ans** (p.25)

- Les jeunes sont principalement logés chez leurs parents (61,3%), puis dans leurs propres logements (25,8%)
- Des lieux de logement parfois différents la semaine et le week-end (contexte lié aux études)

- Majoritairement, le logement ne représente pas une source de difficulté (64,5%). Mais parfois difficultés liées aux ressources financières et/ou à la recherche de logement « à la semaine »(stage, apprentissage...)
- Dans la recherche de logement, les jeunes font principalement appel à leur réseau familial ou amical. Dans une moindre mesure aux institutions.
- Majoritairement, les jeunes ne seraient pas intéressés pour loger chez une personne âgée en échange de services ou pour un loyer modéré (pas intéressés; besoin d'indépendance avec propre logement) (74,2%)
- Si ce type d'échange était mis en place, les services proposés seraient: tâches ménagères, courses, cuisine, jardinage...

### **Les activités :**

#### **15 à 18 ans** (p.27)

- Majoritairement, les jeunes de 15 à 18 ans pratiquent des activités en dehors de leurs études ou de leur travail (71,7%); activités sportives, activités culturelles et activités d'entraide à caractère social
- Peu de besoin exprimé par les jeunes.
- Quelques souhaits/propositions: développement de structures (maison de quartier, école de musique, structures sportives) et un plus large choix d'activités

#### **19 à 25 ans** (p.28)

- Une grande partie des jeunes de 19 à 25 ans pratique des activités en dehors de leurs études ou de leur travail (58,1%); activités sportives et activités culturelles
- Peu de besoin exprimé par les jeunes.
- Des propositions d'installations sportives extérieures sont évoquées

### **Les services :**

#### **15 à 18 ans** (p.30)

- Très majoritairement, les jeunes de 15 à 18 ans ne font pas appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches (84,91%)
- Néanmoins, les services sollicités sont la mairie, Montfort Communauté, les services SNCF et via internet.
- Les domaines de recherche sont: l'orientation/la scolarité, les loisirs/vacances, puis le déplacement et l'emploi, et enfin, la santé et les ressources.
- La prise de contact avec les institutions ne semble pas être une source de difficulté.
- Quelques propositions pour faciliter les démarches: application pour portable, mails, livret spécial jeunes.

#### **19 à 25 ans** (p.31)

- Majoritairement, les jeunes de 19 à 25 ans ne font pas appel à des services ou des organismes pour trouver de

l'information ou les aider dans leurs démarches (77,42%)

- Les domaines de recherche sont: en priorité l'emploi, puis le logement, et ensuite les déplacements, les loisirs/vacances, la santé et enfin, la scolarité et les ressources.
- La prise de contact dans les démarches ne semble pas être une source de difficulté.
- Quelques besoins exprimés: avoir de l'appui sur des questions liés au logement et être mieux dirigés administrativement.

### **Les déplacements**

#### **15 à 18 ans** (p.33)

- Les jeunes de 15 à 18 ans se déplacent:  
prioritairement à pied ou en vélo (71,7%)  
ou demandent à leurs parents (71,7%)  
puis en cars (26,24%) et en train (24,53%)  
et enfin utilisent leur propre véhicule (18,87%)  
Ou demandent à leurs amis (16,98%)

- Peu de jeunes possèdent leur permis de conduire mais sont pour la plupart dans une démarche de formation. Cependant, certains jeunes ne peuvent y accéder par manque de ressources.
- Majoritairement, ils ne rencontrent pas de difficulté de déplacement
- Néanmoins, quelques difficultés pour se rendre sur une autre commune ou sur leurs lieux de stage ou formation

#### **19 à 25 ans** (p.34)

- Les jeunes de 19 à 25 ans se déplacent:  
prioritairement avec leur propre véhicule (67,74%)  
puis à pied ou en vélo (25,81%)  
et demandent à leurs parents (19,35%) ou en cars (19,35%),  
et enfin en train (9,38%)

Ou utilisent la voiture de leurs parents (9,68%) ou font du covoiturage (9,68%)

- Les jeunes possèdent majoritairement leur permis de conduire ou sont dans une démarche de formation. Cependant, certains jeunes ne peuvent y accéder par manque de ressources.
- Majoritairement, ils ne rencontrent pas de difficulté de déplacement.
- Néanmoins, quelques difficultés (22,58% des jeunes) pour se rendre sur leurs lieux de travail, de formation et de stage ou sur une autre commune.

## **4.Suite à l'atelier avec les jeunes**

### 4.1.Points forts/points faibles – Perception de leur commune .

Lors d'un jeu en début d'atelier, il leur a été demandé de se présenter les uns les autres avec la contrainte de nommer un point fort et un point faible de Montfort sur Meu.

Concernant les points forts, les réponses peuvent être dissociées par tranche d'âge :

- les plus jeunes trouvent Montfort « très bien pour les enfants », « vivant », « coloré », « mignon », « accueillant » et qu'il y a « beaucoup d'activités » proposées. Ils semblent avoir une vision globalement positive de la commune et un certain attachement à celle-ci.
- les plus âgées pointent le nombre de commerces suffisants sur place pour satisfaire aux besoins quotidiens et l'accès au train qui facilite les trajets vers Rennes. La présence du lycée est également stipulée comme un point positif dans la mesure où cela permet à une certaine catégorie de la jeunesse de rester sur la commune, mais également de la faire connaître aux jeunes des communes environnantes.

Par contre, un aspect négatif cité est partagé par tous : il manque, d'après eux, un ou des lieux pour se regrouper entre jeunes sur la commune (un café « jeunes ; un bar pour les jeunes,...).

L'un d'entre eux trouve que la commune manque d'attractivité pour les jeunes, qu'il manque de boutiques dédiées à la jeunesse, ou encore que les prix sont trop élevés.

Enfin, si les plus âgés jugent l'accès au train positif, ils regrettent le manque de trajets vers et depuis Rennes dans une journée, notamment en soirée. Les plus jeunes regrettent ne pas y avoir accès financièrement. Ils trouvent généralement long et compliqué de prendre le bus ILLENOO pour Rennes. Ils déplorent également le manque de trajets journaliers de ce moyen de transport le weekend.

### 4.2.Activités et temps libres

Afin de recueillir les pratiques et les souhaits des jeunes présents en matière d'activités et de temps libres sur la commune, il leur a été demandé, dans un premier temps, où ils orienteraient un jeune arrivant sur la commune et qui souhaiterait pratiquer des activités culturelles ou sportives et rencontrer d'autres jeunes de son âge. Voici leurs réponses spontanées :

- Le cinéma.
- La piscine.
- La médiathèque.
- La sandwicherie/Kebab.
- Le gymnase, la salle d'arts martiaux.
- Les nombreuses associations de la commune, sans pour autant savoir réellement où aller s'informer sur celles-ci.
- Les lavoirs, car beaucoup de jeunes s'y retrouvent.

Dans un second temps, il leur est donné la possibilité d'imaginer un Montfort « idéal », sans contraintes, et de faire des propositions concrètes liées à leur quotidien. Voici leurs souhaits :

- Des logements pour les jeunes type cité U ou FJT, accessibles aux jeunes et vecteur dynamique pour la ville. Ils imaginent ces logements au sein d'un quartier dédiés aux jeunes.
- Une maison de quartier avec des bénévoles jeunes, qui puisse proposer des actions vers la jeunesse.
- Un bénévolat en échange de contributions financières ou matérielles.
- Un grand magasin, type centre commercial, dans le centre-ville.
- Des petits commerces dans les lotissements pour ceux qui sont loin du centre-ville.
- Des soirées à thèmes pour les jeunes 1 fois par mois (« disco » ; soirées DJ ; Hip Hop ; spectacles adaptés à leur tranche d'âge).
- Un fast-Food dans le centre-ville pour se retrouver.
- Un espace dédié à l'information jeunesse (jobs d'été, les logements, activités,...)
- Des trajets plus fréquents (train ; bus) vers Rennes et plus accessibles, voire gratuit, pour les moins de 18 ans.
- L'intégration de Montfort à Rennes Métropole, essentiellement pour des aspects pratiques liés au transport.

La question du « Cap Jeunes » et du rapport qu'ils entretiennent avec ce lieu est posée, puisqu'ils ne l'ont pas cité une seule fois durant les échanges précédents. S'ils reconnaissent, pour les plus jeunes d'entre eux, que cela peut leur permettre des sorties moins chères et véhiculées, ils considèrent le lieu « pour les plus petits » et ne le fréquentent que très rarement. Ils pensent que les jeunes à partir de 16 ans environ préfèrent se retrouver à d'autres endroits, aux abords des lavoirs notamment.

#### 4.3.Déplacements – Mobilité

Afin de visualiser les différents déplacements des jeunes présents lors de leurs temps libres, les animateurs les ont invités à pointer sur une carte de Montfort et de ses environs, à l'aide de pastilles de couleur, les lieux de leurs activités associatives (jaune) et de leurs sorties (bleu) à l'heure actuelle. Le même exercice leur a été demandé une seconde fois en se projetant dans un avenir « idéal » proche.

En lisant la première carte, nous nous apercevons que les activités associatives des jeunes présents se déroulent sur diverses communes (Montauban de Bretagne ; Montfort ; Concoret ; Iffendic). Les sorties (incluant temps libres entre amis et temps de loisirs hors associations) s'étalent quant à elles de Concoret à Rennes (3 pastilles), en passant par Saint Malon sur Mel, Bédée, Pacé, ou encore Paimpont.

NB : 1 jeune était issu de Concoret. Cette représentation est donc liée au lieu d'habitation.

La seconde carte, beaucoup plus concentrée sur Montfort, montre clairement une volonté des jeunes de pouvoir pratiquer leurs loisirs sur la commune. Ils passent actuellement beaucoup de leurs temps libres à Rennes et souhaiteraient le passer un peu plus sur Montfort. La réduction du temps de transport semble en être le principal argument.

#### 4.4. Implication des jeunes dans la vie de la commune

Initialement prévue pour orienter les échanges vers l'implication des jeunes dans l'organisation de leurs temps libres et plus largement dans la vie de la commune, l'animation « Porteur de paroles » n'a pas pu aller à son terme, faute de temps. Néanmoins les animateurs ont pu recueillir les réactions des jeunes présents face aux phrases énoncées sur les différents panneaux :

1 / L'animation jeunesse ? Qu'est-ce que c'est ? (1 réaction)

« Des concerts, des soirées, des cafés, des bars, des tournois, des défis »

2 / Les jeunes de la communes sont écoutés et leurs souhaits exhaussés. (1 réaction)

« Je pense qu'il n'y pas d'animations comme celle-ci pour écouter les souhaits des jeunes »

3/ La proposition culturelle de la commune me convient parfaitement ! (5 réactions)

« Ca dépend, je vais au théâtre à Montfort mais il manque des activités. »

« Le théâtre est un peu cher et il n'y a pas beaucoup de propositions de spectacles variés et de concerts. Le cinéma est bien, la médiathèque très bien, la librairie bien. »

« Non, car pas assez d'animation adaptée à notre âge (spectacles, concerts,...) »

« Non, pas beaucoup d'activités le soir pour les jeunes. »

« Médiathèque ++, pas assez de propositions pour tout âge. »

4/ Je ne sais pas où m'informer concernant les activités, les évènements, le logement, l'emploi, les associations, ... (4 réactions)

« La mission locale est trop loin et il y a peu d'aide sur Montfort. »

« Oui. Vu mon âge j'aimerais travailler mais je ne sais pas où m'informer. »

« Non, nous ne savons pas où aller. »

« Je vais à la mairie et dans le bâtiment en face ; Tout est regroupé pour les infos, donc bien »

5 / Il n'y a plus rien à faire à Montfort, après 14 ans. (4 réactions)

« Il manque des endroits de rencontre entre jeunes comme des cafés, des foyers,... »

« Il y a plus de choses à faire à Montfort pour les plus vieux au contraire, plus de 18 ans voire 25 ans et plus »

« Il y a des choses à faire mais pas assez. »

« Pas assez de lieux pour se regrouper. »

6 / Si nous voulons que les choses bougent, il faut que les jeunes s'impliquent ! (3 réactions)

« Oui ! Il nous faut des moyens. »

« Des groupes de jeunes organisant des évènements accompagnés par des adultes. »

« Oui ! Mais il faut que la mairie les écoute. Il y a beaucoup de jeunes par les lycées, mais rien pour leur donner envie de rester. »

**SYNTHESE :**

- Une perception plutôt positive de la commune mais qui pourrait être plus attractive pour les jeunes

**Déplacement :** (p.40)

- Souhait de rester sur le territoire montfortais pour l'accès aux loisirs dans le but de limiter les temps de trajets
- Freins à l'utilisation des transports en commun (train et car) liés aux horaires peu fréquents et aux tarifs

**Logement :** (p.40)

- Souhait d'un développement de logement à destination des jeunes (ex : FJT)

**Activités :** (p.40-41)

- Des structures et activités existantes sur le territoire mais une structure jeunesse à destination des plus jeunes
- Souhait de lieux à destination des jeunes tels que bar, cafés...
- Souhait d'un espace destiné à la recherche d'information pour les jeunes
- Une volonté de s'impliquer dans la vie de la commune

## SYNTHESE

**Le logement :** (p.18, p.20, p.22, p.24 à 27, p.36, p.40, p.42)

- **Majoritairement, le logement ne représente pas une source de difficulté pour les jeunes; ils sont principalement logés chez leurs parents puis dans une moindre mesure pour les 18 à 25 ans par la suite dans leurs propres logements**

- **Les lieux de logement sont parfois différents la semaine et le week-end (contexte lié aux études)**

- **Une solidarité familiale est existante dans le cadre du logement mais qui représente parfois une contrainte ; ne relève pas du choix des jeunes**

- **Néanmoins, il existe des situations de jeunes en difficultés (ruptures familiales, situations précaires, financières...) dans le cadre de la recherche de logement**

- **Des freins sont donc à lever (difficulté financière, difficulté d'accès au logement social, manque de garantie financière, de cautionnaire) pour une recherche d'autonomie des jeunes**

- **Dans la recherche de logement, les jeunes font principalement appel à leur réseau familial ou amical. Dans une moindre mesure aux institutions.**

- **Le souhait est partagé par les professionnels et les jeunes d'un développement de logement à leur destination par la création de structure d'hébergement sur Montfort telle que Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT). Les professionnels apprécieraient également un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).**

- **26% des jeunes ayant répondu au questionnaire seraient intéressés pour loger chez une personne âgée en échange de services ou pour un loyer modéré.**

**Si ce type d'échange était mis en place, les services proposés seraient: tâches ménagères, courses, cuisine, jardinage, relationnel...**

**Les activités :** (p.17, p.18, p.20, p.22, p.27 à 29, p.37, p.39, p.42)

- **Majoritairement, les jeunes participent à des activités de loisirs en dehors de leurs études et de leur travail (activités associatives, sportives, culturelles ou d'entraide à caractère social).**

- **La structure Cap'jeunes est peu fréquentée par les 15-18 ans. (mais correspond à une attente des 10-14 ans et de leurs parents). En revanche, depuis 2015, la Médiathèque est un lieu de vie des jeunes.**

- **Importance d'inclure des activités de loisirs dans le parcours des jeunes en situation de précarité car il s'agit d'expérience positive et valorisante. D'où la nécessité des entretiens individuels menés par les professionnels pour accompagner et orienter les jeunes de manière à les rendre acteurs de leur parcours.**
- **Un travail partenarial à renforcer pour une meilleure cohérence des actions à l'attention du public et des liens renforcés entre les structures.**
- **Peu de besoins exprimés par les jeunes d'où l'importance d'aller à leur rencontre, « aller vers » les jeunes, aller au-devant des jeunes pour mieux connaître leurs besoins et les aider à les exprimer.**
- **Néanmoins, des souhaits ont été formulés, souhaits partagés par les jeunes et les professionnels :**
  - o **Souhait d'un lieu central pour les jeunes; lieu d'activités mais également d'informations et d'actions collectives (lieu destiné à la recherche d'information pour les jeunes tel qu'un PIJ)**
  - o **Souhait de lieux informels, temps imprévus et conviviaux**
  - o **Souhait de lieux à destination des jeunes tels que bar, cafés...**
  - o **Souhait d'installations sportives extérieures**
  - o **Souhait, volonté de s'impliquer dans la vie de la commune**

**La situation familiale :** (p.12 à 14, p.19, p.20)

- **Contexte familial plutôt classique; situation socio-économique moyenne ou aisée**
- **Des situations plus difficiles (minoritaires):**
  - o **rupture familiale,**
  - o **difficultés financières,**
  - o **jeunes femmes ou hommes avec enfants en bas âges.**
- **Persistance du nombre de familles monoparentales sur le territoire ; les professionnels sont plus sollicités.**
- **Difficulté pour les jeunes à exprimer leurs besoins d'où l'importance des accompagnements individualisés pour rendre le jeune acteur de son parcours.**

**Le service à l'utilisateur :** (p.19, p.21, p.30 à 32, p.37)

- **Les organismes sont sollicités selon leur champ professionnel d'intervention. Les prises de contact dans les démarches ne semblent pas être une source de difficulté.**
- **Pour les jeunes de 15 à 18 ans, les domaines de recherche sont: l'orientation/la scolarité, les loisirs/vacances, puis le déplacement et l'emploi, et enfin, la santé et les ressources. Pour les jeunes de 19 à 25 ans, les domaines de recherche sont: en priorité l'emploi, puis le logement, et ensuite les déplacements, les loisirs/vacances, la santé et enfin, la scolarité et les ressources.**

- Mais, majoritairement, les jeunes ne font pas appel à des services ou des organismes pour trouver de l'information ou les aider dans leurs démarches
- Il existe une nécessité d'accompagnement à la recherche d'information car méconnaissance des services existants.
- Peu de proposition, d'expression de besoins sont réalisés d'où l'importance du dialogue et d'outils techniques dans l'incitation à l'expression de leurs besoins
- Néanmoins, quelques propositions pour faciliter les démarches: application pour portable, mails, livret spécial jeunes, avoir de l'appui sur des questions liés au logement, être mieux dirigés administrativement et l'idée d'un nouveau lieu, « guichet unique », comme un PIJ, avec de l'information multiple.

**Les déplacements :** (p.20, p.21, p.23, p.33 à 36, p.38, p.39, p.40, p.42)

- Des moyens de transport divers sont utilisés par les jeunes de façon différenciée selon leur tranche d'âge: vélo, à pied, car Illenoo, train, véhicule des parents
- Freins à l'utilisation des transports en commun (train, car) liés aux horaires peu fréquents et aux tarifs
- Peu de jeunes de 15 à 18 ans possèdent leur permis de conduire mais sont pour la plupart dans une démarche de formation. Les jeunes de 19 à 25 ans possèdent majoritairement leur permis de conduire ou sont également dans une démarche de formation. Cependant, certains jeunes ne peuvent y accéder par manque de ressources.
- Majoritairement, les jeunes restent sur la commune ou ses environs ; les transports ne semblent majoritairement pas être une source de difficulté. Néanmoins, ils peuvent être un frein à la mobilité professionnelle (pour se rendre sur leurs lieux de travail, de formation et de stage ou sur une autre commune).
- En cas de difficultés, des services sont proposés et des solutions peuvent être trouvées: covoiturage, prêt de mobylettes (Eureka Emplois Services), aide au permis, convention avec entreprises (Garantie jeunes)...
- Besoin d'un travail à la compréhension et à la représentation du territoire par des accompagnements permettant de rassurer et de lever certaines barrières liées à des déplacements inhabituels et à l'inconnu.

## PROBLEMATIQUES MAJEURES IDENTIFIEES

### **La question du logement des jeunes :**

Même si les jeunes montfortais sont principalement logés dans le cadre familial, dans certains cas, compte tenu de situations de logement parfois différentes la semaine et le week-end liées aux études, ou dans un contexte de jeunes en situation de précarité, il existe des freins à lever dans l'accès au logement des jeunes pour la constitution de leur parcours personnel et professionnel : freins financiers, manque de cautionnaire, manque d'information sur les démarches d'accès au logement.

### **La question de la recherche d'information :**

Différents services à destination des jeunes existent sur la commune (loisirs, insertion, scolarité...). Néanmoins, il existe une méconnaissance des jeunes de ces services d'où une difficulté dans la recherche d'information sur l'ensemble des questions liées à leur vie quotidienne.

### **La question du travail partenarial :**

Les services à destination de la jeunesse sont majoritairement existants sur la commune. Néanmoins, pour une meilleure orientation des jeunes selon leurs situations et pour une meilleure cohérence et connaissance des actions menées sur le territoire, les liens partenariaux sont à renforcer.

### **La question de la mobilité :**

Les moyens de transport mis à disposition et utilisés par les jeunes leur permettent de pouvoir accéder aux services sans véritablement de difficulté. Les jeunes sont majoritairement dans des démarches d'accès au permis de conduire pour un développement de leur mobilité. Néanmoins, certains jeunes ne peuvent y accéder pour des raisons d'ordre financier. Par ailleurs, les jeunes n'ont pas pour habitude ou peuvent ressentir des difficultés à sortir de la commune ; ce qui peut constituer un frein à la mobilité et à l'insertion professionnelle.

### **La question de l'expression des besoins et de l'implication des jeunes:**

Cette étude a montré que peu de besoins sont exprimés par les jeunes. Les jeunes n'ont pas l'habitude que l'on sollicite leurs avis et ont des difficultés à exprimer leurs besoins. Les entretiens individuels menés par les professionnels permettent à ce titre de les définir et de les faire exprimer.

Par ailleurs, le type d'atelier d'expression à destination des jeunes mené dans le cadre de cette analyse permet de libérer la parole et d'avoir une première appréhension de leurs attentes et envies ; ces temps doivent être dans des lieux informels, imprévus et conviviaux.

Il y a, à ce titre, une demande d'implication et d'engagement des jeunes ; ils demandent, dans ce sens, à être davantage acteurs.

